

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Numéro de version 28 Date d'impression: 04.01.2021 Révision: 04.01.2021

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit: GRIFFON SILICONE REMOVER BOT 250ML*6 L2
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- Emploi de la substance / de la préparation Nettoyant
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

Bison International Dr.A.F.Philipsstraat 9 NL-4462 EW Goes PO Box 160 NL-4460 AD Goes

tel. +31 88 3235700 fax. +31 88 3235800

e mail: sds@boltonadhesives.com

- · Service chargé des renseignements: Bison QESH
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence: numéro ORFILA (INRS): + 33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.



GHS05 corrosion

Skin Corr. 1C H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

- 2.2 Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- Pictogrammes de danger





GHS02 GHS05

· Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage: acide benzènesulfonique, dérivés sec-alkyl-4en C10-13

(suite page 2)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 04.01.2021 Numéro de version 28 Révision: 04.01.2021

Nom du produit: GRIFFON SILICONE REMOVER BOT 250ML*6 L2

(suite de la page 1)

· Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou

l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes

nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P260 Ne pas respirer les vapeurs.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de

protection des yeux/du visage/une protection auditive.

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever

immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se

doucher].

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau

pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte

et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. P310

P370+P378 En cas d'incendie: utiliser pour l'extinction: Brouillard d'eau, Mousse résistant à

l'alcool, Poudre d'extinction, Dioxyde de carbone.

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation nationale. P501

· Indications complémentaires:

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

- Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml
- Pictogrammes de danger





GHS02 GHS05

- · Mention d'avertissement Danger
- Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

acide benzènesulfonique, dérivés sec-alkyl-4en C10-13

Mentions de danger

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou

l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants. P260 Ne pas respirer les vapeurs.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de

protection des yeux/du visage/une protection auditive.

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever

immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se

doucher].

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau

pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte

et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

(suite page 3)

FR-FR



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.01.2021 Numéro de version 28 Révision: 04.01.2021

Nom du produit: GRIFFON SILICONE REMOVER BOT 250ML*6 L2

(suite de la page 2)

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation nationale.

· 2.3 Autres dangers

- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- PBT: Non applicable.vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Mélanges
- · Description: Produit de nettoyage

· Composants dangereux:	omposants dangereux:			
	Hydrocarbons, C11-C12, isoalkanes, <2% aromatics ♦ Flam. Liq. 3, H226; ♦ Asp. Tox. 1, H304	50-100%		
EINECS: 287-494-3	acide benzènesulfonique, dérivés sec-alkyl-4en C10-13 Skin Corr. 1C, H314; Eye Dam. 1, H318; Acute Tox. 4, H302; Aquatic Chronic 3, H412	10-25%		
EINECS: 263-081-3	Quaternary ammonium compounds, benzyl-C14-18-alkyldimethyl, chlorides Skin Corr. 1B, H314; Eye Dam. 1, H318; Aquatic Acute 1, H400; Acute Tox. 4, H302	<1%		

· Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des premiers secours
- · Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- · Après inhalation: Envoyer immédiatement chercher un médecin.
- Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau.
- Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

- · Après ingestion: Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction:

Brouillard d'eau

Mousse résistant à l'alcool

Poudre d'extinction

(suite page 4)

FR-FR

www.griffon.eu 3/11



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.01.2021 Numéro de version 28 Révision: 04.01.2021

Nom du produit: GRIFFON SILICONE REMOVER BOT 250ML*6 L2

(suite de la page 3)

Dioxyde de carbone

- · Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de protection respiratoire.
- **Autres indications**

Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un appareil de protection respiratoire.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne aération du local, même au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air).

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

· Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.

- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

· Classe de stockage: 3

(suite page 5)

FR-FR

www.griffon.eu 4/11



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.01.2021 Numéro de version 28 Révision: 04.01.2021

Nom du produit: GRIFFON SILICONE REMOVER BOT 250ML*6 L2

(suite de la page 4)

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- Equipement de protection individuel:
- Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec les yeux.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

- · Filtre recommandé pour une utilisation momentanée: Filtre A
- · Protection des mains:

Gants résistant aux solvants



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Épaisseur du matériau recommandée: > 0,12 mm

Caoutchouc nitrile

· Temps de pénétration du matériau des gants

Pour le mélange des produits chimiques mentionnés ci-dessous, le temps de pénétration doit être d'au moins 10 minutes (perméabilité selon la norme EN 374 section 3: taux 1).

· Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

(suite page 6)

FR-FR

www.griffon.eu 5/11



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.01.2021 Numéro de version 28 Révision: 04.01.2021

Nom du produit: GRIFFON SILICONE REMOVER BOT 250ML*6 L2

(suite de la page 5)

· Protection du corps: Vêtement de protection résistant aux solvants

eristique terminé. terminé. plicable. c terminé. luit ne s'enflamme pas spontanément.
éristique terminé. terminé. plicable. C
terminé. terminé. plicable. C terminé.
plicable.
plicable. C terminé.
terminé.
luit ne s'enflamme pas spontanément
and the second content of the second content
terminé.
% %
terminé.
/cm³ terminé. terminé.
terminé.
terminé.
mPas
é /I é

(suite page 7)

6/11 www.griffon.eu

0,0 %

Eau:



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 04.01.2021 Numéro de version 28 Révision: 04.01.2021

Nom du produit: GRIFFON SILICONE REMOVER BOT 250ML*6 L2

(suite de la page 6)

Teneur en substances solides:

5.7 %

 9.2 Autres informations Toutes les données physiques pertinentes ont été

déterminées pour le mélange. Toutes les données non déterminés ne sont pas mesurables ou non pertinentes

pour la caractérisation du mélange.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Corrode les métaux.
- 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Danger de formation de produits pyrolysés toxiques

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiquë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:
- 85536-14-7 acide benzènesulfonique, dérivés sec-alkyl-4en C10-13

Oral LD50 | 1350 mg/kg (rat)

- Effet primaire d'irritation:
- Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque de graves lésions des veux.

· Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Effets aigus (toxicité aiguë, irritation et corrosivité) Non applicable.
- Sensibilisation Non applicable.
- Toxicité par administration répétée Non applicable.
- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- Mutagénicité sur les cellules germinales Non applicable.
- · Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 8)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.01.2021 Numéro de version 28 Révision: 04.01.2021

Nom du produit: GRIFFON SILICONE REMOVER BOT 250ML*6 L2

(suite de la page 7)

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

- 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Evacuation conformément aux prescriptions légales.

- · Emballages non nettoyés:
- Recommandation:

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU

· ADR/ADN, IMDG, IATA UN2924

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

· ADR/ADN 2924 LIQUIDE INFLAMMABLE, CORROSIF,

N.S.A. (acide benzènesulfonique, dérivés secalkyl-4en C10-13, ISOPROPANOL (ALCOOL

ISOPROPYLIQUE))

· IMDG, IATA FLAMMABLE LIQUID, CORROSIVE, N.O.S.

(Benzenesulfonic acid, 4-C10-13-sec-alkylderivs.,

ISOPROPANOL (ISOPROPYL ALCOHOL))

(suite page 9)

www.griffon.eu 8/11



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.01.2021 Numéro de version 28 Révision: 04.01.2021

Nom du produit: GRIFFON SILICONE REMOVER BOT 250ML*6 L2

(suite de la page 8)

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· ADR/ADN





· Classe 3 (FC) Liquides inflammables.

Étiquette 3+8

·IMDG





· Class 3 Liquides inflammables.

· Label 3/8

·IATA





· Class 3 Liquides inflammables.

· **Label** 3 (8)

14.4 Groupe d'emballage

· ADR/ADN, IMDG, IATA

· 14.5 Dangers pour l'environnement:

· Marine Pollutant: Non

· 14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Attention: Liquides inflammables.

Numéro d'identification du danger (Indice

Kemler):38No EMS:F-E,S-CSegregation groupsAcidsStowage CategoryA

• Stowage Code SW2 Clear of living quarters.

· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au

recueil IBC Non applicable.

· Indications complémentaires de transport:

• Quantity limitations On passenger aircraft/rail: 5 L

On cargo aircraft only: 60 L

· ADR/ADN

· Quantités limitées (LQ) 5L · Quantités exceptées (EQ) Code: E1

Quantité maximale nette par emballage intérieur:

(suite page 10)

FR-FR

www.griffon.eu 9/11



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.01.2021 Numéro de version 28 Révision: 04.01.2021

Nom du produit: GRIFFON SILICONE REMOVER BOT 250ML*6 L2

	(suite de la page 9
· Catégorie de transport · Code de restriction en tunnels	30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml 3 D/E
· IMDG · Limited quantities (LQ) · Excepted quantities (EQ)	5L Code: E1 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml
· Remarques:	Under certain conditions substances in Class 3 (flammable liquids) can be classified in packinggroup III. See IMDG, Part 2, Chapter 2.3, Paragraph 2.3.2.2
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 2924 LIQUIDE INFLAMMABLE, CORROSIF N.S.A. (ACIDE BENZÈNESULFONIQUE DÉRIVÉS SEC-ALKYL-4EN C10-13 ISOPROPANOL (ALCOOL ISOPROPYLIQUE)), 3 (8), III

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5000 t
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50000 t
- · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

(suite page 11)

FR-FR

www.griffon.eu 10/11



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 04.01.2021 Numéro de version 28 Révision: 04.01.2021

Nom du produit: GRIFFON SILICONE REMOVER BOT 250ML*6 L2

(suite de la page 10)

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

Γ	Liquides inflammables	Règles d'extrapolation
	Lésions oculaires graves/irritation oculaire	La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

- · Service établissant la fiche technique: Bison QESH
- Contact: Reach coordinator
- Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë - voie orale - Čatégorie 4

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 1B

Skin Corr. 1C: Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 1C

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1 Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aigue pour le milieu aquatique - Catégorie 1

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 3

* Données modifiées par rapport à la version précédente

FR-FR